



**OG PANZER**

OFFIZIERSGESELLSCHAFT DER PANZERTRUPPEN  
SOCIETE DES OFFICIERS DES TROUPES BLINDEES

OBERSTLT PHILIPP A. SCHOCH  
PL "GENERALVERSAMMLUNG"  
GEXISTRASSE 2  
CH-5600 LENZBURG AG

**P.P. A**

Post CH AG  
CH-5600 Lenzburg AG, P. A. Schoch, Gexistrasse 2

**Auftraggeber**      **OG PANZER**  
Kostenstelle      Generalversammlung  
Rückfragen      Tf 0041 78 629 33 00  
                                 Email info@ogpanzer.ch

Zweck: Mitgliederversand 2021 (1)  
Unser Zeichen: Vorstand  
Sachbearbeiter/in: SCP  
**5600 LENZBURG, 20. Februar 2021**

## **CONDUITE ECRITE DE LA 20e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Mesdames, Messieurs, chers officiers**

En respect des mesures dictées par le Conseil fédéral concernant le COVID-19 et la prévention de la propagation de l'épidémie. La fréquentation des lieux publics ainsi que les rassemblements sont proscrites jusqu'au 28.02.2021 au minimum. Ces mesures nous empêchent de conduire la prochaine assemblée générale de manière habituelle. Le comité a décidé de ne pas attendre une nouvelle révision des mesures.

### **Déroulement par écrit**

Selon l'art 6 des statuts, l'assemblée générale doit être conduite d'ici fin mai. Afin d'anticiper toute évolution de la situation sanitaire que ce soit, le comité a opté pour un déroulement par écrit de la 20<sup>e</sup> assemblée générale de la société.

### **Distribution des bulletins de vote**

La distribution des bulletins de vote aura lieu de manière électronique et/ ou par courrier recommandé. Vous trouverez les informations et documents nécessaires dans l'annexe de ce courrier. Afin de garantir la bonne tenue ainsi que la validité des votes, notre responsable juridique, Mr le maj Michael Suter, rassemblera les votes et procédera à leur dépouillement. Les résultats seront inscrits dans le protocole de l'assemblée générale. Afin d'assurer que seules les personnes autorisées votent, les bulletins seront identifiés par un code d'authentification que vous recevrez par courrier. Ce code devra être reporté sur les bulletins de vote sous leur forme papier ou électronique.

Les votes ne mentionnant pas le code d'authentification corrects ne seront pas validés.

**Code d'indentification**

-

Les bulletins de vote sous forme papier ou électronique doivent parvenir au comité ([www.ogpanzer.ch/gv-2021](http://www.ogpanzer.ch/gv-2021)) jusqu'au **15.03.2021 au plus tard** (cachet de la poste faisant foi).

### **Protocole**

Le protocole de l'assemblée générale sera expédié aux membres en même temps que la cotisation 2021.

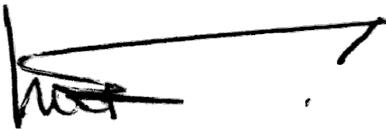
### **Programme de l'année 2021**

Sera établi à partir de juillet 2021 et publié sur le site Web de la société.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous assurons que tout est entrepris afin que l'assemblée générale ordinaire 2021 puisse se dérouler convenablement malgré les mesures exceptionnelles dues à la situation générale actuelle.

Nous nous réjouissons de vos votes nombreux et vous remercions pour votre engagement.

Salutations respectueuses,



Lt col EMG Pierre Olivier Moreau  
Président

***Par Saint Georges – Vive la cavalerie!***